

**CAMPAGNE BOURSIERE**  
**ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE**  
**ANNEE 2009/2010**

**I. BOURSES SCOLAIRES SUR CRITERES SOCIAUX**

La campagne de bourses scolaires pour l'année scolaire **2009/2010** est ouverte. Elle concerne les enfants français résidant au Maroc avec leur(s) parent(s), régulièrement inscrits au Consulat Général de France, dont les revenus sont insuffisants au regard des frais de scolarité. Les formulaires de demande de bourses (**première demande ou renouvellement**) pourront être retirés auprès :

- du Groupe scolaire GAUGUIN (à partir de la maternelle moyenne section)
- du Lycée Français OSUI (a partir de la maternelle moyenne section)
- ou du Consulat Général de France, service des affaires sociales (du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45)

**DES LE JEUDI 08 JANVIER 2009**

**La clôture du dépôt des dossiers est fixée au**  
**mardi 24 février 2009, délai de rigueur.**

Les dossiers complets devront être déposés **exclusivement**  
au Consulat Général de France, service des affaires sociales :  
du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45.

-----

**II. DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE**  
**POUR LES CLASSES DE SECONDE, PREMIERE ET TERMINALE**

Ce dispositif distinct est ouvert, sous certaines conditions, à tous les enfants français résidant à l'étranger avec leur(s) parent(s) régulièrement inscrits au Consulat Général de France. Des dossiers seront disponibles à partir de la seconde quinzaine de janvier dans les établissements scolaires et au Consulat Général. Ils devront être complétés par la famille, puis par les établissements avant d'être déposés au Consulat Général (service des affaires sociales) par le(s) parent(s).